

## Avant-Projet:

### Messages clés pour la réunion du GC-Bureau du 23 novembre 9h30-12h30, 14-17h, heure de Rome

#### Point 1 : Retour d'information sur l'événement spécial de haut niveau du CSA du 13 au 15 octobre

- L'événement spécial a été un moment important pour discuter de la situation critique à l'échelle mondiale et en particulier de l'impact de la crise du Covid-19 sur l'augmentation de la faim et de la malnutrition.
- La situation de nos communautés sur le terrain devient désespérée dans de nombreuses régions du monde, les gens sont impactés par de multiples crises simultanées et interconnectées en matière de santé, d'alimentation, de climat, de soins, d'inégalités et de conflits.
- Nous ne pouvons pas continuer à suivre les mêmes approches, les mêmes modèles. L'appel à une transformation radicale des systèmes alimentaires est plus urgent que jamais, comme l'ont fait nos collègues du GT Jeunesse et d'autres collègues du MSC, le Groupe d'experts de haut niveau (HLPE) et d'autres.
- Il est positif que de nombreux orateurs de haut niveau soient présents dans le programme, également des représentants de l'OMS et de l'OIT, mais le nombre total d'orateurs n'était pas équilibré en termes de parité Nord-Sud.
- La participation des États membres était trop limitée par le format choisi. Les gouvernements africains n'ont pas été suffisamment inclus dans le programme, comme l'a fait remarquer à juste titre un représentant de l'Union africaine.
- Nous nous réjouissons que la Journée internationale de la femme rurale ait été ouverte par un discours de Dali Nolasco Cruz du Mexique. Cette intervention très inspirante a été possible grâce au soutien sans faille de la présidence, de plusieurs membres du Bureau, de la FAO et du FIDA.
- La composition des panels d'orateurs de la plupart des événements parallèles a montré clairement que les personnes issues des secteurs sociaux les plus touchés par l'insécurité alimentaire et la malnutrition n'étaient pas assez incluses. Le modèle d'inclusion du CSA, qui accorde une attention particulière aux personnes les plus à risque, doit être à nouveau mis en avant dans les critères et la sélection des propositions d'événements parallèles.
- Nous regrettons que le Bureau et le Groupe consultatif du CSA n'aient pas eu la possibilité de peser efficacement sur la planification de l'événement spécial du CSA. La préparation de la prochaine Plénière devrait accorder plus d'attention au rôle de premier plan du Bureau du CSA dans la définition du programme, en consultation avec le Groupe consultatif.

#### Point 2 : Ordre du jour et calendrier de la plénière 47

- Le point le plus important qui manque à l'ordre du jour est la pandémie Covid-19, et les réponses politiques à celle-ci : la réponse politique du CSA doit être incluse dans l'ordre du jour de la plénière. Nous avons été choqués de voir que cette pandémie qui a exacerbé tant de problèmes structurels déjà existants et qui touche des centaines de millions de personnes les plus exposées à tous les niveaux, n'a pas été mise au cœur de l'ordre du jour de la CSA 47 et n'est même pas mentionnée dans l'ordre du jour actuel !
- Avec d'autres personnes qui se sont exprimées dans des termes similaires lors de l'événement spécial du CSA en octobre, nous suggérons vivement au CSA de s'engager dans un processus de convergence des politiques en vue de la formulation d'une réponse politique face au Covid-

19, en s'appuyant sur le document thématique du Groupe d'experts de haut niveau, sur le rapport « Sécurité alimentaire et nutrition : Construire un récit global à l'horizon 2030 » du HLPE ainsi que des nombreux rapports qui ont été produits par les ABR, l'OMS, l'OIT, le MSC et d'autres. Le CSA ne peut être uniquement une plate-forme d'échange, il doit véritablement s'engager dans un processus de convergence des politiques et diriger l'élaboration d'une réponse politique mondiale à cette crise, étant donné son impact énorme et sans précédent sur l'insécurité alimentaire et la nutrition.

- En outre, nous attendons de la CSA 47 qu'elle offre un espace à une discussion véritablement critique sur les travaux entourant le Sommet sur les systèmes alimentaires qui nous semblent profondément préoccupants.
- Le calendrier de la plénière doit être aussi complet que possible. La proposition actuelle de sessions du matin à Rome exclut les personnes originaires des Amériques. L'alternative pourrait être de tenir la Plénière 3 heures plus tard, dans l'après-midi, heure de Rome (13-16, ou 14-17h CET) sur 5 jours (comme cela a été convenu par le Conseil de la FAO) : Les principaux sujets abordés pourraient être
  - o 1er jour : HLPE Récit global et construction d'une réponse politique au Covid-19 ;
  - o 2e jour : Adoption des Directives sur les systèmes alimentaires et la nutrition
  - o 3e jour : Événement thématique mondial sur le cadre d'action pour les crises prolongées ;
  - o 4e jour : PTPA
  - o 5e jour : Discussion critique sur le Sommet FFS et adoption du rapport
- Pour la plupart de ces sujets, une introduction par un ou deux orateurs suffit, ce qui permet ensuite à tous les États membres intéressés et aux autres participants d'intervenir et d'interagir. La plénière doit être aussi participative que possible, ce qui signifie qu'il faut réserver le plus de temps possible à la discussion entre les membres et les participants.
- Comme mon collègue l'a dit précédemment à propos de l'événement spécial du CSA : nous pensons que le Bureau du CSA devrait disposer de l'espace et du temps nécessaires pour pleinement orienter et éventuellement réviser au cours des prochaines semaines le programme de la plénière du CSA, en étroite consultation avec le groupe consultatif.

### Point 3 : Événements parallèles

- Si les plénières ont lieu l'après-midi (heure de Rome), le nombre d'événements parallèles peut être considérablement augmenté : une série le matin avant la plénière, et une autre l'après-midi après la session plénière.
- Le concept d'inclusivité du CSA doit être appliqué aux événements parallèles. L'inclusivité ne signifie pas seulement que tous les acteurs concernés doivent être présents, mais elle implique essentiellement que ceux qui ont été exclus de la prise de décision politique, et continuent à l'être à presque tous les niveaux, soient enfin entendus. Le document de réforme du CSA est très clair à ce sujet : il accorde une attention particulière aux personnes les plus touchées par la faim et la malnutrition. Malheureusement, très peu de place a été accordée à ces voix dans les événements parallèles d'octobre. Très peu de représentants d'organisations de petits exploitants agricoles familiaux, d'éleveurs, de peuples autochtones, de pêcheurs, de sans-terre, de consommateurs, de femmes rurales et de personnes souffrant d'insécurité alimentaire en milieu urbain ont été invités comme orateurs par les organisateurs des événements partenaires d'octobre. Nous avons besoin d'un bien meilleur équilibre si nous voulons nous en tenir au concept d'inclusion du CSA réformé.
- Les événements parallèles devraient être davantage liés à l'ordre du jour de la plénière, de sorte que les deux parties entament une conversation autour de thèmes similaires sous des perspectives différentes.

#### Point 6 : Réunion avec le comité directeur du HLPE : 11:00-12.30h, (heure de Rome)

- Sommet sur les systèmes alimentaires :
  - o voir les points de discussion pour la conversation avec le président du CSA (voir ci-joint)
- Covid-19 : Document du HLPE sur l'impact de la pandémie sur la sécurité alimentaire et la nutrition :
  - o Nous nous félicitons à nouveau des deux documents de réflexion publiés par le HLPE qui appellent à un rôle de premier plan du CSA dans une réponse politique. Nous sommes tout à fait d'accord avec cette approche, comme en témoignent les rapports du MSC sur le Covid-19, le rapport sur les femmes, la déclaration des jeunes et le rapport de synthèse globale du MSC présenté en octobre,
  - o Nous pourrions demander au HLPE : 1) comment le Rapport « Construire un récit global » pourrait être utilisé conjointement avec les deux documents thématiques du HLPE comme point de départ d'un processus politique du CSA et 2) si le Comité directeur du HLPE serait en mesure de fournir une analyse actualisée sur le Covid-19 et ses conséquences.

#### Point 4 : CSA 47 projets de décisions et de conclusions

- a) HLPE 2020 : Le projet actuel de cadre de décision ne prévoit pas de suivi du rapport du HLPE « Sécurité alimentaire et nutrition : Construire un récit global à l'horizon 2030 ». Nous sommes d'avis et suggérons fortement que ce rapport, en combinaison avec les documents du HLPE sur le Covid-19 publiés en 2020, pourrait constituer une excellente base pour un processus de convergence politique visant à répondre à la crise du Covid-19. Par conséquent, ce suivi devrait être inclus dans ce cadre de décision, et être discuté et initié par le CSA Plénière 47.
- b) DVFSyN / VGFSyN: Pas de commentaire sur le projet de cadre de décision à ce stade.
- c) Événement thématique mondial sur le CDA-FFA : Pour nous, la conclusion la plus importante qui doit ressortir de l'événement thématique mondial est que la plénière du CSA devrait être un moment clé pour s'engager à une diffusion, une utilisation et une application beaucoup plus complètes et systématiques du Cadre d'action CDA-FFA. Cet aspect nous semble trop faible dans le projet de cadre à décision. Nous suggérons donc les modifications suivantes au texte du cadre de décision :
  - o Au paragraphe g), nous suggérons d'ajouter le mot "diffusion", de manière à ce qu'il se lise comme suit "...un effort minimal et coordonné des membres du CSA, du Groupe consultatif, du Secrétariat et des agences basées à Rome pour assurer sa **diffusion et son** application dans les différentes enceintes internationales....
  - o Au paragraphe h), nous suggérons d'ajouter du texte pour qu'il se lise : "s'engage à faire des efforts supplémentaires pour **utiliser promouvoir la diffusion, l'utilisation et l'application** du Cadre de manière **beaucoup plus large et systématique**, le cas échéant, aux niveaux mondial, régional, national et sous-national, avec le soutien de tous les membres du CSA, **des Agences basées à Rome et d'autres** secteurs sociaux du **CSA, tout en s'efforçant à rechercher des engagements et un soutien similaires auprès d'autres agences des Nations Unies, en vue d'un plan de mise en œuvre commun et coordonné.**

Nous sommes heureux de partager ces propositions de formulation par écrit.

d) Section à évolution continue du PTPA :

- Comme il a été dit plus tôt dans la journée, un **processus de convergence des politiques pour une réponse du CSA au Covid-19** devrait être inclus dans la section mobile du PTPA.
- **Rapport 2022 du HLPE : Thématique « Données » ou « Inégalités » ?** La plénière du CSA en février devra prendre une décision sur le thème à choisir.  
Le texte qui a été communiqué à cette réunion du Bureau de l'AG n'est pas identique au texte du PTPA approuvé par le CSA en plénière en 2019.

Il y avait une incohérence dans le texte du PTPA approuvé, concernant la séquence des rapports du HLPE en 2022 et 2023 : Alors que le texte approuvé du PTPA indique explicitement (aux paragraphes 87 et 89) que le rapport 2022 du HLPE doit porter sur les « Inégalités » et le rapport 2023 du HLPE sur les « Données », le calendrier annexé au rapport dit le contraire. Les raisons de cette incohérence, qui a également été signalée par le MSC lors de la plénière de 2019, sont les suivantes :

- a) le Bureau n'a pas encore trouvé de consensus sur la séquence de ces deux axes de travail lors de sa réunion de juillet 2019, et c'est précisément pour cette raison qu'il a été convenu d'organiser deux événements sur les inégalités et les données afin d'explorer le thème qui devrait venir en premier (ces événements ont été inclus dans le PTPA). Sur la base des résultats de ces événements, le CSA réuni en plénière déciderait de l'ordre des deux rapports du HLPE lors de l'examen de la section à évolution continue du PTPA. Nous nous attendions à ce que cette discussion commence sur cette base. Cependant, nous constatons que, dans le texte prévu pour aujourd'hui, si la décision sur l'ordre des rapports semble déjà avoir été prise. Ce n'est pas formellement correct.
  - b) En termes de contenu, nous voyons clairement que la crise Covid-19 a rendu visibles et exacerbé les inégalités structurelles qui sont maintenant parmi les principaux moteurs de l'augmentation de la faim et de la malnutrition. La réduction des inégalités est l'une des plus grandes urgences de notre époque, en particulier lorsqu'il s'agit de faire face à l'augmentation de la faim et de la malnutrition. Nous demandons donc instamment au CSA de mandater le HLPE pour un rapport consacré à la réduction des inégalités en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, rapport qui sera publié en 2022.
- e) Égalité des droits entre les genres et autonomisation des femmes : nous aimerions obtenir des précisions sur la suite du processus concernant les termes de référence du processus : y aura-t-il une réunion supplémentaire du GTCNL pour finaliser les termes de référence ?

**Point 5 : Axes de travail du CSA et mises à jour sur le budget et la mobilisation des ressources**

Nous aimerions savoir quand nous pourrions avoir des éclaircissements sur les deux cycles de négociations pour les recommandations politiques du CSA sur les approches agroécologiques et autres approches innovantes ?